



Rapport sur la situation en matière de
développement durable
et de **transition écologique**
2025

Édito

Alors que s'ouvre une période de transition qui portera dans quelques mois des équipes d'élus renouvelées aux responsabilités des communes d'Angers Loire Métropole et donc de la communauté urbaine, notre action en matière d'écologie est tout sauf à l'arrêt. À l'issue d'une décennie marquée par l'élaboration de nombre de stratégies et de plans d'action qui nous indiquent clairement la marche à suivre, les avancées foisonnent dans tous les domaines.

En témoignent les quelques exemples que voici. Beaucoup de progrès ont été faits en 2025 en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire, avec le déploiement du tri à la source des déchets organiques, la mise en place de nouvelles filières de tri dans nos déchèteries – par exemple le matériel de sport – et la mise en œuvre d'un plan de réemploi et de recyclage ambitieux dans nos bâtiments publics. Ça bouge aussi – excusez le jeu de mot ! – en matière de mobilité durable avec le développement de plusieurs itinéraires cyclables sécurisés et continus pour relier Angers et les communes périphériques de l'agglomération, l'augmentation du nombre de véhicules disponibles en autopartage via le service Citiz, et la croissance de l'offre de transport à la demande accessible avec le service Irigoflex.

Enfin, sensibilisation et mobilisation ont été au cœur de notre action. Cette année, notre Maison de l'environnement a accueilli plus de 25 000 visiteurs et plus de 350 animations sur la transition écologique ont été proposées sur le territoire : du Noël éco-engagé aux inventaires participatifs de la faune et de la flore locales, en passant par les actions anti-gaspi dans les cantines scolaires. Un grand temps de partage, organisé en juin avec plus de 220 participants issus de 140 structures partenaires, nous a permis de nous retrouver et d'échanger sur les défis à relever pour aller encore plus loin dans l'accompagnement des habitants.

Nous aimerions d'ailleurs profiter de cet édit, qui sera notre dernier en tant qu'élues à la Transition écologique et à l'Environnement, pour remercier tous ces acteurs, citoyens, agents, entreprises ou associations qui s'engagent chaque jour pour préserver une planète et un territoire habitables, où il fasse encore bon vivre, se déplacer, se loger, se nourrir, s'épanouir. Nous restons engagées à vos côtés et nous comptons sur vous pour continuer de mettre en mouvement Angers Loire Métropole et ses habitants.

Corinne Bouchoux

*Vice-présidente d'Angers Loire
Métropole en charge
de la Transition écologique
et des Mobilités*

Hélène Cruyppenninck

*Adjointe au maire d'Angers
en charge de l'Environnement
et de la Nature en ville*

Sommaire

06

Consommer

10

Se déplacer

16

Se nourrir

12

Produire et Travailler

08

Se loger

18

Vivre en bonne
santé

14

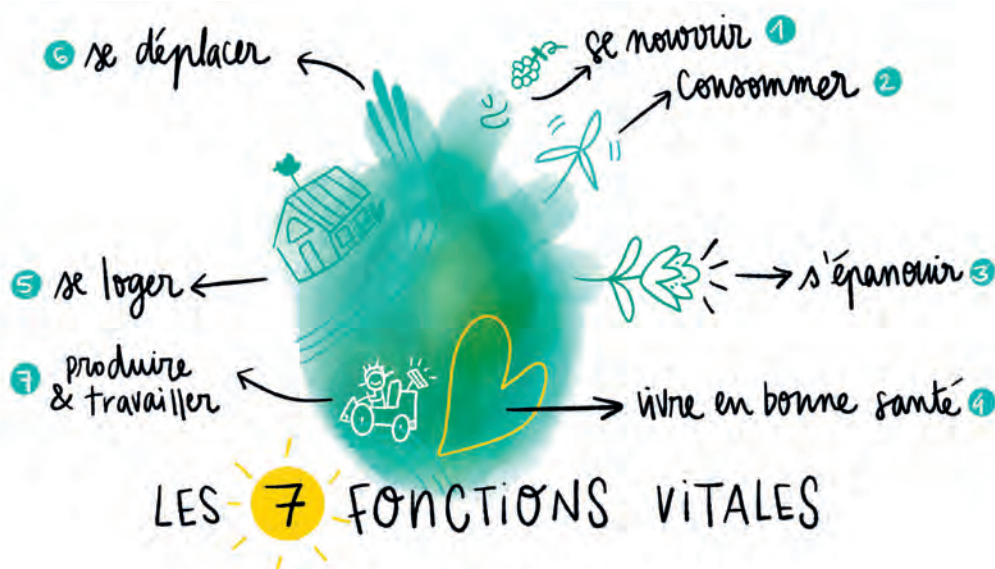
S'épanouir



Ce document vise à satisfaire l'obligation issue de la loi Grenelle II d'élaboration pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. En complément de ce document, retrouvez, en ligne, le rapport *Territoire engagé Transition écologique*.

Agir ensemble pour réussir la transition écologique

Réduction des gaz à effet de serre, adaptation aux changements climatiques, préservation de la biodiversité et des ressources, lutte contre les pollutions : autant de sujets sur lesquels il importe d'agir ensemble et à toutes les échelles pour faire face aux enjeux actuels et à venir.



Les Assises de la transition écologique, basées sur un processus participatif novateur et ambitieux, ont réuni plus de 1000 participants, puis près de 10 000 votants pour un choix préférentiel des nombreuses actions proposées. Le processus a abouti à l'adoption en janvier 2022 d'une feuille de route de 63 actions pour accélérer la transition écologique du territoire.

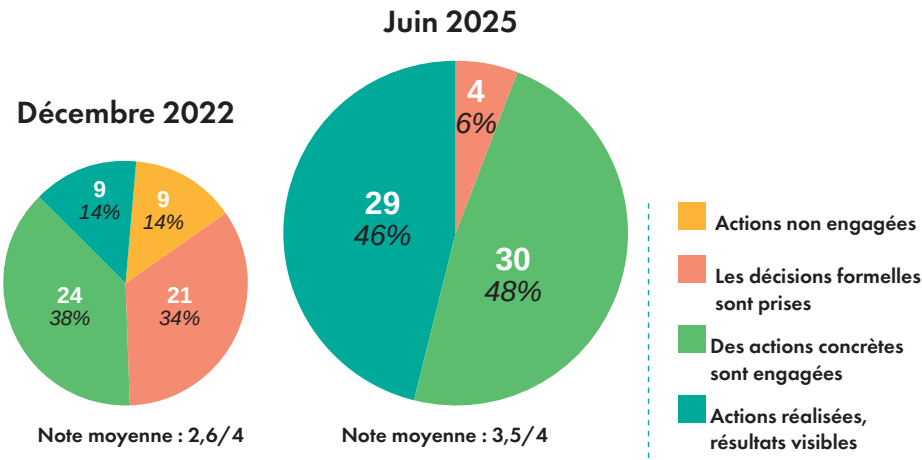
Ces mesures, réparties au sein de 7 thématiques du quotidien des habitants du territoire - appelées fonctions vitales - étaient à mettre en œuvre d'ici à 2026 par les collectivités et leurs partenaires.

La feuille de route a fait l'objet de deux évaluations citoyennes en 2022 et 2025. Le groupe était composé de 16 personnes tirées au sort parmi les participants aux Assises et de membres du Conseil de développement Loire Angers, afin de garantir transparence et neutralité.

Le 23 juin 2025, lors du Forum des acteurs de la transition écologique organisé à Terra Botanica, les résultats de cette démarche et les perspectives d'actions pour les années à venir ont été partagés avec plus de 140 structures

associatives, économiques ou institutionnelles locales. Dans le cadre de ce forum, les échanges ont confirmé le souhait d'engagement de l'écosystème des acteurs du territoire pour poursuivre cette démarche dans un esprit collectif et dans la durée.

Les résultats présentés ont montré une très nette progression des réalisations de la feuille de route au cours des 3 années et demi écoulées, confirmant l'atteinte de la quasi-totalité des objectifs.



> En 2025, les 63 actions sont engagées, dont 94% sont déjà réalisées ou en cours.



Au-delà de toutes les actions menées, le renforcement des collaborations territoriales constitue un levier puissant pour sensibiliser et accompagner le plus largement possible les habitants, associations, collectivités et acteurs économiques.

Seul le passage à l'action et l'évolution des pratiques compte. Pour répondre plus efficacement aux enjeux de réduction des gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de préservation du vivant et des ressources, la mobilisation de chacun est essentielle et doit se poursuivre sur la durée.

Consommer

500

tonnes de déchets alimentaires collectés en 2025 : la progression se poursuit

21

tonnes d'articles de sport collectés, destinés aux filières de réemploi

337

articles de mobilier de bureau donnés, pour réemploi, aux associations par la Ville d'Angers

-5,3 %

de **consommation d'énergie** dans 35 sites de la Ville d'Angers



Conservation du carrelage existant lors de la restructuration du groupe scolaire Voltaire à Angers. © Dir. Bâtiments - ALM



Collecte numérique 2025.

Mieux gérer nos bâtiments

Le plan Bâtiment économie circulaire (Batec) d'ALM et de la Ville d'Angers fait évoluer la gestion du patrimoine bâti, tant au niveau de l'entretien des bâtiments existants que des opérations de réhabilitation et de construction neuve. Parmi les pratiques retenues, figurent un entretien des bâtiments optimisé, des chantiers de réhabilitation et de constructions neuves pensés pour limiter l'empreinte environnementale, un tri renforcé et une valorisation des déchets, un réemploi systématisé des matériaux et un recours accru aux solutions biosourcées, géosourcées ou bas carbone.

Acheter en pleine responsabilité

Avec le Spaser (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables), Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers intègrent des pratiques plus durables dans leurs marchés publics.

Parmi les marchés exemplaires : collecte, réparation et réemploi du matériel informatique ; développement du nombre d'heures d'insertion au bénéfice des habitants ; et sur la place Chappoulie, réemploi des pavés sur site et meilleur suivi des déchets pour favoriser leur recyclage et leur valorisation.

PERSPECTIVES 2026

- Renforcement des actions pour éviter et réduire le déchet final.
- Poursuite du déploiement des composteurs et des sites de compostage.
- Étude d'une boucle locale d'autoconsommation solaire.
- Rénovation durable de la pyramide du lac de Maine.



Le tri s'élargit, dans les déchèteries

Depuis septembre 2024, les déchèteries d'ALM proposent de nouveaux tris, limitant ainsi l'incinération ou l'enfouissement.

Sont désormais acceptés : plâtre, menuiseries vitrées, articles de bricolage ou de jardin, jeux et jouets de plus de 80 cm, ainsi que les objets de sport et de loisirs. Orientés vers l'association Envie 49 ou vers des filières de recyclage, ils trouvent une seconde vie.

La déchèterie du Lac Bleu collecte aussi les petits articles et équipements thermiques.

Plan sécheresse 2025 : 4 fois moins d'eau utilisée

Entre mai et septembre 2025, la Ville d'Angers et ALM ont réalisé plus de 75 % d'économies d'eau pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage urbain, réduisant la consommation hebdomadaire de 14 581 à 3 693 m³.

Cette performance repose notamment sur l'usage d'eau de réemploi : fontaines ornementales, vidange de piscines, fonte de glace de la patinoire et eaux usées traitées de la station de la Baumette

et aussi

La collecte des biodéchets progresse et permet leur valorisation en produisant du compost et du biogaz. Elle réduit le poids des déchets incinérés ou enfouis.

Les communes favorisent l'économie circulaire en s'équipant de structures de réparation et réemploi (Repair' cafés ou vélo, ressourceries éphémères ou actions de don/troc).

Se loger

642

logements accompagnés en 2025 pour des travaux, notamment de rénovation thermique

11,5 M€

d'aides octroyés par l'Anah sur ces travaux
(Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)

20 800

logements chauffés biomasse en 2024

+ 3 325

logements supplémentaires raccordés en 2025



Colloque de la copropriété 2025.



Construction de la nouvelle chaufferie Mayenne 2.

Sensibiliser copropriétaires et professionnels

Deux événements ont été organisés pour sensibiliser à la rénovation et aux solutions énergétiques durables : un colloque sur les réseaux de chaleur urbains destiné aux professionnels et un forum présentant des retours d'expérience locaux en matière de rénovation énergétique à l'attention des copropriétaires.

Les réseaux de chaleur s'étendent

En 2024, 87 km de réseaux de chaleur d'Angers Loire Métropole alimentaient 20 800 logements, l'université de Belle-Beille, des équipements publics et des sites tertiaires et industriels.

Leur développement se poursuit, en 2025-2026, avec la mise en service de la chaufferie Mayenne 2 et l'extension du réseau vers Saint-Jacques, Nazareth, la Doutre et Avrillé. La chaleur par biomasse permet d'éviter 45 000 t de CO₂ par an.

PERSPECTIVES 2026

- Un nouvel outil numérique partagé - Coach Copro - pour faciliter et suivre la rénovation.
- Raccordement de 3 000 logements supplémentaires aux réseaux de chaleur en 2026.
- Mise en fonction de la nouvelle chaufferie biomasse Mayenne 2 (Angers Est et Avrillé).



Atelier « Je me loge écoresponsable ».

Défis transition pour un quotidien bas carbone

En 2025, quatre ateliers ont réuni des habitants volontaires de six résidences concernant 1 500 logements, dans le cadre du projet européen Ambition. Les défis ? Observer des solutions concrètes et rencontrer des acteurs locaux pour consommer et se déplacer bas carbone, améliorer son cadre de vie et se loger écoresponsable.

Les participants ont notamment visité l'appartement éco-conso géré par la régie de quartier.

et aussi

L'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), GrDF et Enedis identifient les secteurs « à risque de précarité énergétique », pour mieux cibler leurs actions pour les ménages.

Une boucle tempérée est à l'étude, à Saint-Serge, pour fournir chaleur et froid aux bâtiments via une distribution d'eau à basse température.

La valorisation énergétique des eaux rejetées par la station d'épuration de la Baumette est envisagée pour alimenter le réseau de chaleur urbain.

Se déplacer

43

millions de voyages
en transports en commun
en 2024 (+26 % par
rapport à 2022)

73 600

abonnés Irigo,
dont 40 % au tarif
solidaire

200 000

trajets de **covoiturage**
en 2024

+22 %

de réservations **Citiz**
en 2024



Jalonnement sur la piste cyclable reliant Saint-Barthélemy-d'Anjou à Angers.



Bus 100% biogaz avenue Notre-Dame-du-Lac à Belle-Beille.

Le réseau Irigovélo : plus de connexions et de sécurité

Angers Loire Métropole poursuit le développement de son réseau cyclable, dans le cadre du Plan vélo issu des Assises de la transition écologique. Irigovélo, c'est plus de connexions entre communes, de proximité et de sécurité, avec des itinéraires aménagés en site propre et jalonnés.

À partir de 2025, 2 nouvelles liaisons permettent de relier Saint-Barthélemy-d'Anjou et Écouflant vers Angers. Neuf autres lignes seront déployées d'ici à 2030.

Plus de bus au gaz

En 2024, Irigo a poursuivi avec succès sa trajectoire de transition énergétique, en respectant les engagements pris pour verdier progressivement sa flotte. Dix-sept bus au GNV circulent désormais sur le réseau tandis que l'extension de la station bioGNV (gaz naturel) de Saint-Barthélemy soutient cette montée en puissance. L'expérimentation d'un bus électrique complète cette démarche.

PERSPECTIVES 2026

- **Doublement des investissements annuels du plan Vélo** dès 2025.
- **Renouvellement du défi** « Cap ou pas cap de troquer ton auto ? », pour encourager le report modal.
- **Programmation de 40 km de nouveaux itinéraires cyclables** d'ici à 2030.



Montée en puissance d'Irigoflex

Irigoflex, service de transport à la demande lancé en 2023, apporte une solution flexible et accessible sur des horaires non desservis par les transports en commun. Son usage progresse fortement, avec plus de 7 800 voyages contre 2 000 auparavant. Réservable jusqu'à deux heures avant le départ, ce service est proposé au même tarif qu'un titre de transport classique.

Déploiement de l'autopartage avec Citiz

Le service d'autopartage Citiz, présent à Angers depuis 2011, constitue un levier essentiel de mobilité durable. En 2024, il comptait près de 1 200 abonnés, 22 stations et 36 véhicules. D'ici à 2027, le parc atteindra 41 véhicules, dont une douzaine d'hybrides. L'usage poursuit sa progression, avec plus de 440 000 km parcourus, répondant aux besoins ponctuels des habitants et réduisant la dépendance à la voiture individuelle.

et aussi

La gare Saint-Laud offre de nombreuses solutions vélo, complétées par des box sécurisés en libre accès dans plusieurs gares de l'agglomération.

Le covoiturage quotidien est encouragé grâce aux aides financières d'Angers Loire Métropole.

Le tramway améliore sa performance énergétique, atteignant 385 kWh/100 km en 2024, contre 427 en 2023 et 511 en 2022.

La végétalisation et l'apaisement de la circulation place Kennedy améliorent le confort piéton et cycliste et limitent les effets d'îlots de chaleur.

Produire et travailler

70 %

des marchés publics
de Destination Angers
intègrent des **clauses RSE**

7,4

tonnes de matériaux
réemployés lors
d'opérations de
déstockage d'entreprises
du territoire

55 K€

engagés pour mobiliser
les entreprises sur
des **démarches
responsables**
(partenariats avec CCI,
chambres de métiers et
d'agriculture et Adecc)

605 kW

d'**ombrières**
photovoltaïques installées
en 2025



Les lauréats des Trophées
2025.



Ombrières du parking relais La Barre,
à Belle-Beille, mis en service en 2025.

Premiers trophées « initiatives économie circulaire »

Six entreprises ont reçu les premiers Trophées initiatives économie circulaire. Angers Loire Métropole, Aldev et leurs partenaires ont ainsi salué des acteurs engagés pour une économie plus responsable : restaurant Sens, épicerie P'tits Pois Carottes, Cobi l'atelier vélo, Okamac, Revisit et Ambiance Flammes.

Ombrières photovoltaïques

Angers Loire Métropole poursuit l'installation de centrales photovoltaïques en ombrières sur les parkings publics. Ces derniers offrent un fort potentiel et permettent de produire une énergie renouvelable locale tout en protégeant les usagers des intempéries.

PERSPECTIVES 2026

- Organisation d'une **journée dédiée au réemploi numérique en entreprises.**
- Déploiement du **plan solaire** jusqu'en 2050.
- Étude de **nouveaux projets solaires sur parkings et bâtiments publics.**
- **Solarisation du délaissé aéroportuaire de Marcé.**



Un projet industriel exemplaire

La nouvelle unité de production du groupe Briand Bois, à Verrières-en-Anjou, a bénéficié de l'accompagnement du Fonds d'intervention économique d'Angers Loire Métropole intégrant des critères d'écoresponsabilité.

Le projet de 20 M€ prévoit la reconstruction sur site d'une usine de 16 000 m², 1 200 m² de panneaux solaires, le recyclage des chutes de bois en granulés, un traitement de l'air optimisé et une isolation renforcée.

Semaine du réemploi numérique

Une collecte de matériels numériques menée dans six quartiers angevins a permis de recueillir 2,9 tonnes d'équipements auprès de particuliers, associations et entreprises : ordinateurs, écrans, téléphones, câbles... Ils seront triés, recyclés, valorisés ou réemployés.

et aussi

Angers Loire Métropole agit pour un transport de marchandises plus sobre, à travers le programme national InTerLUD+, proposant des ateliers dédiés à la cyclologistique et au foncier logistique.

Les « ambassadeurs économie circulaire » de l'Adccc, soutenus par Angers Loire Métropole, mobilisent les entreprises à des démarches plus durables.

Grâce au biogaz et au solaire, la station d'épuration de la Baumette devient « à énergie positive », avec plus de 16 GWh produits par an.

Une convention pluriannuelle Aldev-Iresa soutient l'économie sociale et solidaire, qui représente 20 % de l'emploi privé du territoire.

S'épanouir

25 000

visiteurs et 350
animations par an à la
Maison de l'environnement

11

communes dotées d'un
budget participatif

120

partenaires locaux
engagés pour mobiliser
les habitants à la transition
écologique

375

élèves impliqués dans des
projets biodiversité



Fête de la nature,
mai 2025.



Remise des trophées 2025.

L'Atlas de la biodiversité intercommunal

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité intercommunal soutenu par l'Office français de la biodiversité (OFB), Angers Loire Métropole et les 22 communes engagées mènent un travail collectif pour mieux connaître et préserver la biodiversité et pour sensibiliser leurs habitants.

En 2025, 12 000 données d'inventaires ont été recueillies, recensant 630 espèces animales et 900 végétales. Douze communes ont mené des actions participatives. Temps fort de cette démarche, la première Fête de la nature, identifié Coup de cœur au niveau national, a rassemblé 375 élèves et 3 000 visiteurs.

Trophées éco événements

La première cérémonie des trophées Angers Loire Éco-événements a distingué les bonnes pratiques de 19 organisateurs associatifs, privés ou publics. Fêtes d'écoles, compétitions, grands événements ou séminaires éco-responsables témoignent de l'engagement des acteurs du territoire.

Angers Loire Métropole a également soutenu la labellisation « Événement éco-engagé en Pays de la Loire » de Lévitation, Tout Angers Bouge et de 22 événements entre 2022 et 2024.

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de l'**Atlas de la biodiversité**, avec de nouvelles actions d'inventaires et d'animations.
- Lancement d'une **plateforme d'engagement citoyen et associatif**.
- Test de parcours d'**accompagnement personnalisé des habitants**, pour des pratiques plus écologiques.



Forum des acteurs de la transition écologique

Le 23 juin 2025, 228 participants de 140 structures se sont réunis à Terra Botanica pour échanger sur le bilan des Assises de la transition écologique et sur les actions à mener pour sensibiliser et accompagner habitants et acteurs vers des pratiques plus durables au quotidien (déplacements logement, consommation, alimentation, etc.).

Un nouveau projet éducatif

La Ville d'Angers déploie un nouveau projet éducatif de territoire intégrant un volet transition écologique : actions anti-gaspi dans les cantines avec Papillote et Cie, création d'un groupe d'animateurs périscolaires - Les Écolibris -, mise à disposition de sacs à dos d'exploration nature pour les enfants du quartier Monplaisir...

et aussi

La Maison de l'environnement anime chaque année « Mon Noël éco-engagé », proposant ateliers et animations pour créer des cadeaux durables.

Les Universités du Tourisme durable 2025 ont réuni à Angers plus de 600 participants engagés pour intégrer les enjeux du vivant au cœur du tourisme.

Sur onze projets du budget participatif de la Ville d'Angers accompagnés en 2024-2025, sept sont liés à la transition écologique (forêt urbaine, jardin partagé, îlot de fraîcheur...).

Se nourrir

+26 %

de surfaces bio
depuis 2021
(soit 1200 ha
supplémentaires)

Environ
600

points de vente
d'alimentation de
proximité à Angers Loire
Métropole

40 %

de produits bio dans les
14 800 repas/jour des
cantines scolaires



Le jardin partagé Chabrol à Belle-Beille.



Mon Ptit marché au centre
Jean-Vilar.

Des jardins partagés ouverts à tous

Les jardins partagés d'Angers, gérés par des collectifs ou associations d'habitants, favorisent l'agriculture urbaine, la mixité sociale, l'embellissement du cadre de vie et la sensibilisation à l'écologie. La Ville d'Angers met des espaces à disposition et apporte un soutien technique. Les habitants les animent et les entretiennent collectivement à travers formations, ateliers et événements.

Mon Ptit Marché

Le chantier d'insertion Mon Ptit Marché, porté par le centre communal d'action sociale (CCAS) et le Jardin de Cocagne, vise à lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaires. Présent dans onze maisons de quartier, il propose des fruits et légumes frais, locaux et à coût réduit. Environ 100 bénévoles se mobilisent chaque semaine au bénéfice d'environ 500 foyers.

PERSPECTIVES 2026

- **Accompagnement des Ehpad publics** pour augmenter leurs achats locaux et durables.
- **Reconquête de la qualité de l'eau du Brionneau** (hydrologie régénérative).
- **Programme d'actions pour maintenir le pâturage sur l'Île Saint-Aubin.**



L'avenir des élevages à l'horizon 2050

Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture ont engagé une démarche prospective sur « Le devenir des élevages à +3°C en 2050 ». Élaborée avec les acteurs locaux, cette initiative vise à identifier leviers d'adaptation et opportunités pour accompagner les exploitations du territoire et construire une vision partagée et durable de l'élevage de demain.

Évaluation de l'expérimentation « Carte verte »

L'expérimentation « Carte Verte », menée avec l'Ademe sur plusieurs mois auprès de 191 foyers, proposait une remise immédiate de 20 % sur des produits durables dans 75 commerces. Parmi les participants, 60 % ont augmenté leurs achats responsables et 79 % des foyers les plus contraints déclarent que le dispositif les a aidés à modifier leurs habitudes de consommation.

et aussi

En 2025, sept restaurants sont labellisés Ecotable et douze sont engagés dans la démarche. Quatre établissements sont certifiés bio.

La cartographie des habitats naturels communautaires du site Natura 2000 des Basses Vallées angevines est finalisée (9 200 hectares prospectés).

Vivre en bonne santé

716

arbres plantés dans les rues
d'Angers et lors des projets
d'aménagement d'espaces verts, hors
forêts urbaine (juin 24 - mai 25)

14

cours d'écoles végétalisées
à Angers (juin 24 - mai 25)
et des projets en cours dans
les communes

Zéro

pic de pollution relevé
en 2024-2025



L'espace des conifères de
l'arboretum Gaston-Allard.



Le château du Pin à
l'entrée du parc.

Charte de l'arbre

Comme la ville d'Angers, Angers Loire Métropole dispose d'un patrimoine arboré remarquable. La Charte de l'arbre d'ALM, adoptée en juillet 2025, formalise les engagements de la collectivité et de ses partenaires pour préserver, valoriser et développer ce patrimoine, essentiel à l'adaptation au changement climatique et à la qualité de vie.

Requalification du parc du Pin

Le parc du Pin, espace paysager de 1,8 hectare, fait l'objet d'une requalification dans le cadre du Plan parcs du Schéma directeur des paysages angevins. Les travaux menés sur 2025 et 2026, visent à adapter les aménagements aux usages actuels et à harmoniser leur coexistence, dans une démarche alliant fonctionnalité et respect de l'environnement.

PERSPECTIVES 2026

- Création d'outils pédagogiques sur les espèces invasives pour mieux comprendre leur impact.
- Élaboration d'un **plan intercommunal de sauvegarde** pour mieux gérer les crises naturelles, sanitaires ou technologiques.
- **Identification et cartographie des lieux frais** d'Angers.
- **Création d'une mare dans le parc de Pignerolle** pour renforcer les connexions écologiques.



Inventaire des zones humides

Un inventaire restitué en 2025 a recensé 986 zones humides couvrant 22 % du territoire d'Angers Loire Métropole. Ces milieux assurent des fonctions essentielles : épuration de l'eau, atténuation des crues, recharge des nappes, stockage carbone et accueil de la biodiversité. Leur caractérisation permet d'identifier les pressions et d'intégrer ces services écosystémiques dans l'aménagement du territoire.

Commémoration de la crue de 1995

La commémoration, organisée par le Syndicat mixte des Basses Vallées angevines et de la Romme avec de nombreux partenaires, a proposé un mois d'animations : conférences, expositions, sorties de terrain et un temps fort de clôture au centre de congrès en février 2025. Cette démarche de mémoire et de sensibilisation rappelle l'importance d'une bonne préparation face aux risques d'inondation dans un contexte de changement climatique.

et aussi

Le Contrat local de santé (ALM-ARS) est renouvelé en 2025 pour promouvoir la santé et réduire les inégalités sociales de santé.

La direction de l'Eau et de l'Assainissement accompagne les grandes entreprises et administrations pour réduire les polluants à la source.

Des actions d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes sont menées, avec des essais de dévitalisation sans produits chimiques.

Depuis 2021, 100 agriculteurs ont été accompagnés vers le bio et la réduction des pollutions via des formations, audits et conseils.

Dans les communes

Sensibilisation au zéro déchet

À Rives-du-Loir-en-Anjou et Saint-Barthélemy-d'Anjou, des ateliers et rencontres dédiés au zéro déchet sont organisés, notamment lors de la semaine européenne de la réduction des déchets ou du Grand festin, afin de sensibiliser les habitants aux pratiques de réduction et de valorisation des déchets.

Compostage des biodéchets

À Loire-Authion, la mise en place du compostage des biodéchets est accompagnée depuis le 1^{er} janvier 2025. Les cantines travaillent avec Les Alchimistes et les résidences autonomie avec Moulinot, facilitant une gestion durable des déchets organiques.

Broyage et paillage

Écuillé, Soulaire-et-Bourg, Feneu, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Léger-de-Linières et Saint-Martin-du-Fouilloux organisent deux opérations de broyage par an. Dans ces deux dernières communes, le paillis obtenu est distribué aux habitants.

Habitat durable aux Échats III

À Beaucouzé, l'écoquartier des Échats III accueille 43 logements, dont 16 en habitat participatif. Dans le cadre du premier bail réel solidaire du département, ce projet propose un modèle d'habitat social, écologique et accessible.

Jardins de pluie

À Cantenay-Épinard, des jardins de pluie ont été créés dans le nouveau lotissement des Champs pour renforcer la résilience du territoire face aux intempéries. C'est un aménagement paysager légèrement creusé qui recueille l'eau de pluie provenant des surfaces imperméables. Il permet à cette eau de s'infiltrer doucement dans le sol, réduisant les inondations et filtrant les polluants naturellement.

Plans vélo et mobilités actives

Montreuil-Juigné, Mûrs-Érigné et Avrillé développent des plans vélo visant à sécuriser la pratique du vélo. Cela passe par la création d'aménagements cyclables de qualité, la sécurisation, la signalétique, le marquage au sol, les zones de stationnement, l'accompagnement à l'apprentissage et à la pratique du vélo, les services de location... Mûrs-Érigné déploie aussi un plan piétons pour encourager les mobilités douces.

Achats responsables

Loire-Authion renforce l'intégration de critères environnementaux dans ses marchés publics. En 2024, la moitié des marchés notifiés comporte des clauses environnementales, stimulant des pratiques plus responsables.

Journée éco-citoyenne

À Béhuard, une journée éco-citoyenne réunit chaque année habitants, associations et élus autour d'actions concrètes de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

Aires terrestres éducatives

À Avrillé, quatre écoles développent des aires terrestres éducatives en partenariat avec l'Office français de la biodiversité. Ces espaces permettent aux élèves d'observer et de gérer un site naturel pour mieux comprendre la biodiversité locale.

Écoles refuges LPO

À Saint-Léger-de-Linières, les écoles labellisées refuges LPO (Ligue de protection des oiseaux) mènent des actions de préservation des oiseaux et de la biodiversité locale, intégrées aux activités éducatives.

Participation citoyenne et biodiversité

À Briollay, une démarche participative mobilise les habitants sur des sujets tels que les espèces exotiques envahissantes ou la préservation des haies, renforçant l'implication citoyenne.

Route des abeilles

À Longuenée-en-Anjou, douze ruches ont été installées sur les quatre communes déléguées, formant ainsi « La route des abeilles ». Une association assure leur suivi et propose des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les habitants.

Actions pour l'Atlas de la biodiversité

Saint-Clément-de-la-Place, Savennes, Verrières-en-Anjou et Trélazé mènent un ensemble d'actions : collectif d'habitants, défis scolaires, sciences participatives et sorties naturalistes pour mieux connaître la biodiversité.

Ordonnance verte

Longuenée-en-Anjou et Cantenay-Épinard collaborent avec les Amap du 49 pour proposer aux femmes enceintes des paniers de légumes et légumineuses bio chaque semaine pendant 5 mois. Des ateliers de cuisine et une sensibilisation aux perturbateurs endocriniens sont également proposés.

Guide des circuits courts

Au Plessis-Grammoire, la commune a soutenu l'association Éco-Gram pour publier « Se nourrir à moins d'1 km du Plessis-Grammoire », un guide qui encourage les circuits courts et l'alimentation locale.

Vergers urbains

Les Ponts-de-Cé, Avrillé, Beaucouzé et Écouflant développent des vergers en libre cueillette, solidaires et pédagogiques. L'objectif de ces jardins est de produire, mais aussi de sensibiliser les citoyens à la taille et la récolte, ainsi qu'aux pratiques agricoles responsables.

Sites Refuges LPO

Beaucouzé et Saint-Barthélemy-d'Anjou ont mis en place des sites refuges en partenariat avec la LPO, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité, notamment par la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts.

Sensibilisation et actions citoyennes

À Saint-Martin-du-Fouilloux, des actions de sensibilisation sont menées dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale ou des Rendez-vous nature en Anjou. Les enfants participent à des cleanwalks au sein d'un espace naturel sensible lors de la journée citoyenne.

Plantation de haies

Sainte-Gemmes-sur-Loire accompagne les agriculteurs dans le programme Liger Bocage. Plus de 6 km de haies ont déjà été plantés, renforçant le maillage écologique local.

Aides à la plantation d'arbres

Briollay, Cantenay-Épinard et Mûrs-Érigné proposent des aides aux habitants pour planter des arbres et participer à l'enrichissement du patrimoine végétal.

Centres végétalisés

Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Mûrs-Érigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Soullaines-sur-Aubance et Sarrigné végétalisent leurs centres et places publiques pour améliorer le cadre de vie de leurs habitants et réduire les îlots de chaleur.

Projets de forêts urbaines

Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Mûrs-Érigné mènent des projets participatifs de plantations d'arbres ou forêts urbaines. Ils impliquent citoyens et enfants, améliorent la gestion de l'eau et renforcent la biodiversité et le bien-être urbain.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angersloiremetropole.fr/transitionecologique

POUR AGIR EN TANT QUE CITOYEN
www.angersloiremetropole.fr/jagis

